

Compte rendu du deuxième conseil d'école du 16/03/2014

Ouverture à 18H00.

Personnes Présentes : Mmes Delorme, Bruneau, Laporte, Clerc, Jeandin, Bert, Petitet, Lavenant, Theureau, Tondut, Bucher, Massin, Verdout-Bourdon, Blanchedeau, Prost, Lamy
Mrs Rondier, Prudon, Cessot, Terrier

Personnes excusées : Mr Buiron, Mme Ranve, Mr Lorenzo, Mme Daussin, Mr Pierre

1. Effectifs et répartition 2014 – 2015, prévisions pour la rentrée 2015

Effectifs au 1er janvier 2015 :

20 CP
20 CE1
22 CE2 (un nouvel élève) total : 98 élèves
20 CM1
16 CM2

Depuis, une élève de CM2 a changé d'école provisoirement, ce qui amène à 15 CM2.

Prévisions pour la rentrée 2015 :

27 arrivées en CP
20 CE1
20 CE2 total : 108 élèves
21 CM1 (un départ prévu)
20 CM2

A noter : les inscriptions des futurs élèves de petite section se feront le samedi 30 mai à l'école maternelle et celles des futurs élèves de CP le mardi 2 juin de 8h à 18h à l'école élémentaire.

2. Absentéisme

Les enseignants souhaitent rappeler que toute absence doit être justifiée (bulletin d'absence dans le cahier de liaison) et prévenue (par téléphone au 03.85.92.66.52 avant 9h).

Toute absence pour raison médicale doit être accompagnée d'un **certificat médical**.

La directrice doit signaler à l'Inspection de l'Éducation Nationale tout élève ayant 4 demi-journées d'absence non justifiées !

3. Sortie d'école du mercredi matin

Comme vous avez sans doute pu le constater, la sortie des classes le mercredi matin, à 11h30 est quelque peu chaotique ! En effet, contrairement aux autres jours de la semaine, les horaires des bus sont très serrés et ils doivent être partis pour 11h30 ! Nous avons donc pris l'initiative de faire sortir d'abord les élèves qui prennent le bus. Puis seulement quand les bus sont partis et que la sécurité des autres élèves est assurée, nous laissons partir les enfants qui rentrent chez eux seuls ou avec des adultes.

Nous nous excusons d'avance pour le désagrément de quelques petites minutes que cela peut engendrer mais nous n'avons pas d'autre solution pour assurer la sécurité de tous et la continuité et le bon fonctionnement des transports scolaires.

Il faudra peut-être revoir avec les transports et les divers acteurs (maternelle, collègue) ces modalités pour la rentrée prochaine.

4. Rencontres école élémentaire et école maternelle : Carnaval

Le jeudi 12 mars, les deux écoles (maternelle et élémentaire) ont défilé dans les rues de Saint Gengoux, déguisées, en chanson pour fêter Carnaval, sous un soleil rayonnant.

Puis c'est dans la joie et la bonne humeur que les élèves ont pu faire un lancer de confettis, prendre un goûter.

Merci aux parents qui ont confectionné les beignets pour les enfants !

Vous pouvez retrouver les photos sur le site de l'école.

5. Coopérative scolaire : bilan des activités de fin d'année 2014

La vente des sapins a rapporté 275€ (53 sapins vendus).

Recettes : 1051 € Dépenses : 776€

Les parents ont été satisfaits des sapins, la vente a été plutôt simple et sans souci. A réitérer l'an prochain, en étendant

la vente dans les différents villages.

Les commandes de gâteaux Mistral ont rapporté 1212,15€.

Recettes : 4207,30 €

Dépenses : 2995,15 €

La vente des calendriers a rapporté 487 €.

Recettes : 1051 € Dépenses : 776€

6. Coopérative scolaire : activités en cours, à venir

Les grilles de tombola seront lancées cette semaine. Le tirage au sort aura lieu le lundi 20 avril. Les gagnants auront donc une semaine pour venir retirer leur lot, avant les vacances.

Les photos de classe auront lieu dès que le photographe aura été choisi par les enseignants (souhait de changement et de diversification) et aura proposé une date. Les parents seront tenus informés.

Une vente d'objets personnalisés avec les dessins des élèves a lieu chaque année, elle sera reproduite si les enseignants trouvent un projet intéressant et différent.

Un loto avait été pensé pour couvrir les dépenses de la classe découverte, mais il s'avère difficile d'en organiser un cette année (choix de date difficile, problème de salle...).

7. Alerte incendie

Une alerte incendie a eu lieu le mardi 10 février. Ni élèves ni enseignants n'étaient prévenus. Certaines issues étaient bloquées, pour matérialiser un feu possible.

Il aura fallu 1 minute et 13 secondes à tous les élèves et enseignants pour sortir. (ce qui est mieux qu'au 1er trimestre)

A noter : la délégation départementale des DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) viendra le lundi 30 mars pour la visite annuelle des locaux.

8. Sorties et projets

Rappel : pour toutes les sorties scolaires, les parents peuvent retrouver les photos sur le site de l'école, ou sur le twitter en direct !

Les classes de CP (le 10 mars), CE2 et CM1 (le 17 février) sont parties en classe neige au Val des Dappes dans le Jura. (à quelques kilomètres des Rousses. Les deux sorties ont eu droit à des conditions idéales : beaucoup de soleil et beaucoup de neige.

De plus, malgré un trajet qui peut s'avérer long (2h45), la structure et l'accueil (réalisé par des retraités bénévoles) sont de grande qualité, tant au niveau du matériel que de l'organisation.

Les classes de CM1 et CM2 sont allées visiter l'hémicycle du conseil général de Saône à Loire à Mâcon puis le SDIS à Sancé. Ce fut une très belle et enrichissante journée pour les élèves et les enseignants.

Un grand merci à Mr Vignola, Mr Chapelon pour leur invitation, leur accueil et leur disponibilité, ainsi qu'aux pompiers.

Merci également au SIVOS qui a financé le transport pour la sortie.

La classe de CM2 a accueilli la classe de CM1 et CM2 de l'école d'Uchizy pour une rencontre d'ultimate. Le matin, des petits jeux ont eu lieu pour que tous les élèves puissent faire connaissance et l'après-midi un grand tournoi !

Très bonne journée, du beau jeu, de la bonne humeur.

Les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont été invitées le mardi 10 mars à une représentation de danse contemporaine de la classe IME de Buxy, au théâtre de Saint Gengoux.

Les CM1 et CM2 ont et auront des séances d'initiation à l'allemand, proposées par l'enseignante du collège de Saint Gengoux, Mme Mazuy. Elle prend des petits groupes d'élèves environ 30 à 40 minutes. Les CM1 auront une séance d'initiation par demi-groupe et il y en aura 2 pour les CM2.

Projets à venir :

L'école organise un CROSS le mardi 7 avril et accueillera les écoles de Chissey, Bonnay, Messey-sur-Grosne, Genouilly et Saint Boil. Nous accueillerons donc au total plus de 200 élèves !

Il y aura 5 courses le matin : GS/CP (environ 900 mètres), CE1 puis CE2 (environ 1300 mètres), CM1 et enfin CM2

(environ 1800 mètres). La boucle aura lieu sur la voie verte. Nous aurions besoin de nombreux parents pour aider à l'organisation et à sécurité. Tous les volontaires sont les bienvenus.

L'après-midi, des jeux collectifs seront organisés après la pause pique-nique.

Le lundi 13 avril, les CM2 passeront la journée au collège pour préparer leur entrée en 6ème. Les enseignants en profiteront alors pour accueillir les GS (futurs CP) à l'école élémentaire. Le matin, chaque élève changera de classe pour aller dans sa classe de l'an prochain avec son « futur » maître.

Notre école est inscrite à deux projets de l'OCCE : Auteurs et Comité de lecture.

Pour le premier, chaque classe a écrit un livre qui sera envoyé par l'OCCE dans 5 classes francophones. Nous recevrons ensuite une fiche de lecture et d'appréciation des différentes classes qui auront reçu et lu nos livres.

Pour exemple, les CM2 ont écrit un roman autour du tour du monde en 80 jours de Jules Verne, les CM1 ont écrit des BD, les CE2 des contes détournés, les CE1 des textes poétiques... Les parents pourront consulter un exemplaire des livres qui tourneront dans les familles.

Pour le deuxième projet, nous changeons de rôle et nos 5 classes recevront en retour chacune 5 livres d'autres écoles francophones.

Les CP partiront le jeudi 21 mai à Dompierre-les-Ormes, à la Galerie du Bois avec les GS. Le coût des activités sur place sera financé à hauteur de 50% par l'OCCE.

Les CM1 profiteront de leur cycle vélo pour partir 2 jours en direction de la Roche de Solutré au mois de juin. Le départ et le retour se feraient à Cormatin, les élèves seraient logés en gîte à Prissé. Ils pourraient découvrir le château de Pierre Clos en cours de route.

Les CE1 et CE2 auraient sans doute également le projet de partir sur la voie verte à vélo, également en juin, mais sur une journée.

Des informations complémentaires seront données aux parents en temps et en heure.

Classe découverte pour les CE1 et CM2 : Port Barcarès du lundi 18 mai au vendredi 22 mai, « séjour dans le vent »

La 1ère réunion d'information des parents a eu lieu le jeudi 11 décembre. Une seconde est prévue le jeudi 9 avril.

6 parents s'étaient portés volontaires pour accompagner : 1 a été choisi pour ses compétences utiles de pompier et les 2 autres ont été tirés au sort devant les élèves. Ce sont donc : Mr Verdot, Mr Cessot et Mr Terrier qui accompagneront.

Rappel des activités proposées aux élèves : voile sur optimist, création et pilotage de cerf-volant, pêche à pied, natation, canoë, découverte de la faune et de la flore du littoral...

3 élèves de CE1 ne souhaitent pas y participer. Nous regrettons vraiment ce choix.

Coût de 13148€, participation financière des familles à hauteur de 90€ par enfant (50€ pour le deuxième) soit 2850€, subvention des communes 490€, don d'entreprise (Sarl MFCL) 50€ et financement par la coopérative de 9758€.

9. Demande d'investissements

Investissements :

Les demandes sont les mêmes qu'au premier trimestre :

- 1 appareil photo numérique,
- 1 meuble ordinateur à roulettes pour la classe de CM1,
- le tapis de gymnastique pour le collège (afin de bénéficier de leur matériel)
- l'aménagement de la cour (bancs, structure sportive...)

Il faut ajouter un ordinateur pour la direction, l'actuel ne répondant plus aux besoins nécessaires par sa vétusté (plus de connexion Internet, impossibilité de le télécharger les dernières versions de certains logiciels...)

L'école a acheté les enceintes qui avaient été demandées.

Mr Prudon indique que le budget 2015 a été préparé et va être soumis au vote. Il a été mis dans ce budget : le revêtement synthétique pour la structure sportive, le but multi-activités (1200€), la peinture pour le marquage au sol, 5 bancs fixes aux normes des écoles (1500€), un escalier pour la descente du parking.

Travaux :

Il y a une prise VGA à changer dans la classe des CM1.

Il n'y a toujours pas de serrure à la porte arrière de la cour, malgré les rappels qui ont été fait à l'entreprise en charge de ces travaux.

Des ordinateurs de la salle informatique ne fonctionnent plus, à priori un problème de boîtiers grillés. Ils sont encore sous garantie (encore quelques mois), il faut contacter l'entreprise qui les a installés.

10. Kermesse et spectacle de fin d'année

La kermesse aura lieu le vendredi 26 juin 2015.

La première réunion d'organisation est fixée le jeudi 16 avril. Tous les parents volontaires sont conviés et seront informés par un mot dans le cahier de liaison.

11. Questions diverses

- Les évaluations nationales de CM2 auront-elles lieu cette année ? Si oui, à quelles dates ?

Les évaluations nationales ont bien lieu, comme tous les ans, mais ne sont plus obligatoires. Mlle Clerc juge que cela implique trop de pression et qu'il n'y a pas d'utilité à faire redondance avec les évaluations déjà données en classe toute l'année. Elles ne seront donc pas réalisées pour les CM2.

- Concernant le voyage de fin d'année de la classe de CM2, serait-il possible qu'une élève de CM1 (ayant redoublé et n'ayant du coup pas effectué de voyage scolaire) puisse y participer ?

Non, cela est impossible car il y a tout un travail de préparation du voyage en amont tout au long de l'année dans la classe. (ainsi qu'au retour). De plus, tous les élèves participent à de nombreuses sorties au cours de l'année.

- Contagion, virus ambiants, microbes : il serait important de refuser tout enfant malade afin de ne pas contaminer et propager cela à l'école. On fait sans cesse la chasse aux microbes.

L'école n'a en aucun cas le droit de refuser des élèves « malades ». Seules quelques maladies sont sujettes à éviction. Les maladies n'entrant pas au tableau d'éviction ne donnent lieu à aucune mesure particulière.

D'ailleurs, seul un médecin peut prescrire une éviction.

L'école est un lieu public, de vie en collectivité, donc forcément sujette à des microbes, des virus. Les mesures d'hygiène et de prévention doivent être prises par l'élève et la famille, afin d'éviter la propagation de ceux-ci.

Les bonnes pratiques d'hygiène individuelle sont régulièrement rappelées dans l'école par la directrice et par les maîtres. Toutes les précautions d'hygiène des locaux sont prises au quotidien.

Un guide créé par l'Éducation Nationale, s'intitulant « L'hygiène et la santé dans les écoles primaires » est consultable sur Internet.

- La malveillance qui règne entre nos enfants : Comment l'équipe enseignante et pédagogique le ressent et comment éradiquer ce phénomène ?

Les enseignants sont bien conscients de cette « méchanceté » qui peut avoir lieu parfois entre élèves. Il faut savoir qu'un travail de fond est réalisé au sein de la classe autour du respect, de l'instruction civique et morale, du vivre ensemble. Il y a peu de problèmes en classe et en général, ceux-ci sont réglés rapidement et des sanctions sont données, en cohérence avec le règlement scolaire.

Cependant, les enseignants ne peuvent pas résoudre seuls ces problèmes ! (et ne sont pas dans leur devoir d'intervenir lors des moments de cantine ni de NAP par exemple).

Il est aussi important de rappeler que l'éducation a lieu tout d'abord à la maison et que l'école, seule, ne peut pas s'y substituer !

- Des questions pour la cantine et les TAP ont été transmises mais ce n'est pas à l'ordre du jour d'un conseil d'école. Elles seront donc transférées directement au SIVOS. Toutes vos remarques, demandes, questions à ce sujet sont à faire part au SIVOS.

- Initiation à l'allemand : Un parent trouve cette initiative peu judicieuse, trop influençable pour remplir les classes d'allemand qui ne cessent de diminuer, comme on le sait au lycée. De ce fait, dans le but de permettre aux futurs collégiens d'approcher les langues étrangères, il serait alors équitable de faire aussi une initiation à l'espagnol. Ce n'est pas l'allemand qui est critiqué mais la manière et le but recherché.

L'équipe pédagogique trouve au contraire que cette initiative est très intéressante et enrichissante pour les enfants. Il s'agit seulement d'une découverte, proposée par une enseignante bénévolement, sur son temps libre. Le but n'est pas de faire « signer » les élèves pour l'allemand mais de leur donner la possibilité d'écouter, d'entendre et pratiquer quelques instants cette langue. D'ailleurs ceux-ci sont ravis des séances proposées et sont demandeurs.

C'est une chance d'avoir un collège qui propose encore un choix de langue. Rien n'est imposé, le choix est libre !

Quant à l'espagnol, il n'est pas au programme de 6ème ni de 5ème actuellement. Ils auront la possibilité de choisir cette langue en 4ème.

Clôture à 20h30.